

IDENTITÉ

Direction des Ressources Humaines et des Ecoles

Département Développement Professionnel

37044 TOURS CEDEX 9 - Tél.: 02.47.47.76.68 - Poste 7.7668

CONCOURS PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU CORPS DE CADRE SUPERIEUR DE SANTE PARAMEDICAL FILIERE INFIRMIER

Des établissements publics de santé Année 2024 DOSSIER D'INSCRIPTION

Etablissements concernés par le concours et pour lequel, vous postulez.

Postes au Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Tours

□ Madame □ Monsieur NOM (en capitales d'imprimerie) :
NOM de naissance (en capitales d'imprimerie) :
Prénoms (souligner le prénom usuel) :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
2. ADRESSE PERSONNELLE (en cas de changement prévu dans les 03 mois, merci d'indiquer votre nouvelle adresse)
N° Rue ou lieu-dit :
Localité : Code postal :
Téléphone :
Courriel:

3. SITUATION PROFESSIONNELLE

Quel est votre employeur actuel :									
(Adresse):									
Depuis quelle date ?									
Grade :									
☐ Titulaire ☐ Stagiaire	e □ Contra	actuel							
Service :									
□ Temps complet □ Temps partial 9/									
☐ Temps complet ☐ Temps partiel %									
Vos fonctions dans un établissement public ?									
Merci de compléter le tableau ci-dessous :									
ETABLISSEMENT	SERVICE		GRADE		PERIODE		% TEMPS DE		
			0				DE TRAVAIL		
							DE TRAVAIL		
							DE TRAVAIL		
							DE TRAVAIL		
							DE TRAVAIL		
							DE TRAVAIL		
4. DIPLÔMES - CERT							DE TRAVAIL		
4. DIPLÔMES - CERT	IFICATS		CIPLINE		ANNEE		LIEU		
	IFICATS				ANNEE				
	IFICATS				ANNEE				

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le concours professionnel mentionné à l'article 10 du décret du 31 décembre 2001, permettant l'accès au grade de **cadre supérieur de santé** et le concours professionnel mentionné à l'<u>article 17 du décret du 26 décembre 2012</u>, permettant l'accès au grade de cadre supérieur de santé paramédical est organisé conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 juin 2013. Peuvent faire acte de candidature, les cadres de santé paramédicaux **comptant au moins trois ans de services effectifs dans le grade de cadre de santé, au premier janvier de l'année au titre de laquelle est organisé le concours.**

PIECES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AU CONCOURS

	,
N°	
1. Le dossier d'inscription entièrement complété et signé.	
2. Deux enveloppes (format 11 * 22 cm ou 16 * 11.5 cm) à vos noms et adresse, affranchies au tarif normal en Vigueur.	
3. Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre dans laquelle le candidat indique, dans le cas de concours ouverts pour pourvoir des postes dans plusieurs établissements, l'ordre de sa préférence quant à son affectation éventuelle en <u>5 exemplaires.</u>	
4. Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les emplois occupés, les actions de formation suivies et accompagné d'attestations d'emploi (ou un état des emplois occupés mentionnant les descriptifs des fonctions occupées) en <u>5 exemplaires.</u>	
5. Une photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne (recto-verso) en <u>5 exemplaires.</u>	
6. Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination accompagné de la fiche du poste occupé en <u>5 exemplaires.</u>	
7. Un dossier exposant l'expérience et le projet professionnel du candidat, la motivation pour la fonction de Cadres Supérieur de Santé, ses titres et diplômes obtenus ainsi que ses travaux réalisés jusqu'alors, et qui est accompagné des pièces justificatives correspondant en <u>5 exemplaires.</u>	



Chaque candidat, s'il veut se donner la **meilleure chance de sélection**, doit apporter toute son attention dans la constitution de son dossier et des pièces demandées ainsi que lors de sa participation orale éventuelle afin de permettre à la commission, dont l'appréciation est souveraine, d'effectuer le classement et d'arrêter la liste des candidats retenus.

Les dossiers d'inscription devront être :

ADRESSÉS SOUS PLI RECOMMANDÉ

(CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)



À l'adresse suivante :

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL ET UNIVERSITAIRE DE TOURS

Direction des Ressources Humaines et des Ecoles

Département Développement Professionnel Gestion des Concours 37044 TOURS CEDEX 9 ou:

DÉPOSÉS

(UN RÉCEPISSÉ SERA DELIVRÉ)



À l'adresse suivante :

Site de L'Institut de Formation des Professions de Sante

Direction des Ressources Humaines et des Ecoles Département Développement Professionnel

Gestion des Concours

Accueil Rez-de-chaussée Rue Mansart, 37170 Chambray-lès-Tours

(du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00)

AVANT le lundi 22 avril 2024 à 17 heures 00

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) certi	fie
sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le dossier d'inscription joint, remplir	les
conditions d'inscription réglementaires à la date de clôture des candidatures et déclare avoir e	été
averti(e) que toute fausse déclaration de ma part, entraînerait l'annulation de mon éventuel succès	au
concours.	
Je reconnais, en outre être informé(e) qu'en application des articles L 321-1 à L 321-3 du co	ode
Général de la Fonction Publique, nul ne peut être nommé à un emploi public s'il ne possède	la
nationalité française, ou n'est pas ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne, ne jouit p	as
de ses droits civiques, si les mentions portées au bulletin n° 2 de son casier judiciaire so	ont
incompatibles avec l'exercice des fonctions, ne se trouve en position régulière au regard du code	du
service national, ou ne remplit les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonct	ion
de Cadre Supérieur de Santé.	
Conformément à l'article L 325-50 du code Général de la Fonction Publique, si au moment de	e la
vérification des conditions requises pour concourir, (laquelle interviendra au plus tard à la date	de
nomination) un(e) candidat déclaré(e) admis(e) par le jury ne réunissait pas les dites conditions, il (el	lle)
ne pourrait avoir le bénéfice du concours.	
Je m'engage, en cas de succès, à fournir après proclamation des résultats et dans un délai	de
15 jours, à compter de la notification qui m'en sera faite, les pièces nécessaires (datant de moins de	e 3
mois) à la constitution de mon dossier.	
A défaut, je serai considéré(e) comme renonçant au bénéfice de mon succès.	
Fait à	
(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)	